

Dip Mint

Désinfectant surgraissant à base d'acide lactique, après traite.

1. PROPRIETES :



Dip Mint est un produit liquide désinfectant prêt à l'emploi pour l'hygiène du trayon. Concentré en acide lactique. Utilisable en agriculture biologique *.



La formule de Dip Mint combine des agents adoucissants et surgraissants utilisés habituellement pour la formulation de produits cosmétiques :

- L'allantoïne, aux propriétés hydratantes, émoullientes et assouplissantes, stimule le renouvellement de la peau.
- La glycérine améliore la fonction de barrière cutanée et l'élasticité de la peau.
- Le gel d'Aloé Vera, reconnu pour ses vertus de régénération cellulaire, renforce l'épiderme et prévient les lésions cutanées.
- L'urée, à l'incontestable pouvoir hydratant, lisse l'épiderme.



Cette synergie permet de désinfecter efficacement la peau du trayon, en réduisant l'agression de l'épiderme : la peau conserve sa souplesse, les gerçures et les crevasses sont limitées.



L'huile essentielle de Menthe est reconnue pour son effet « freeze tonic » et possède également des propriétés anti-démangeaisons pour un meilleur confort des vaches et un usage plus agréable des utilisateurs.



Dip Mint est utilisable en trempage en gobelet automatique, semi-automatique ou manuel. Il est également adapté aux trayons des vaches et des bufflonnes, il reste visible sur le trayon grâce à sa teinte verte.

La dose d'utilisation recommandée par trayon se situe entre 3 à 10mL en trempage et de 6 à 20mL en pulvérisation automatique ou semi-automatique.



L'action désinfectante bactéricide et levuricide de Dip Mint, est efficace dès 5 minutes conformément aux normes en vigueur. Il est également efficace sur le Virus de la Vaccine modifiée d'Ankara (MVA).

Les qualités cosmétiques de sa formule permettent à Dip Mint de subsister sur le trayon jusqu'à la prochaine traite.

Dip Mint est autorisé sur le marché sous la référence FR-2023-0054-2-02.

2. MODE D'EMPLOI :

Dip Mint s'utilise à température ambiante (le produit doit être porté à une température supérieure à 20°C avant utilisation).

Immédiatement après la traite :

Mettre le produit en œuvre, pur, dans votre matériel propre et sec.

Veiller à bien répartir le produit uniformément, autour de chaque trayon et sur toute sa hauteur.

Laisser en contact avec la peau, ne pas essuyer, ne pas rincer, laisser agir et veiller à ce que l'animal reste debout pendant au moins 5 minutes après l'application.

Les trayons seront ainsi protégés jusqu'à la prochaine traite.

Nettoyer régulièrement le gobelet de trempage à l'eau ou le matériel utilisé selon les recommandations du fabricant (robots et système semi-automatiques).

3. CARACTÉRISTIQUES MICROBIOLOGIQUES :

Efficacité bactéricide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Staphylococcus aureus</i>	EN 1656 et protocole Drop/Dip CEN 2016	5 min.
<i>Escherichia coli</i>		
<i>Streptococcus uberis</i>		

Efficacité levuricide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
<i>Candida albicans</i>	EN 1657	5 min.

Efficacité virucide, en condition d'après traite (10 g/l de lait écrémé) :

Souches	Normes efficacité	Temps de contact
MVA (Modified Vaccinia virus Ankara)	EN 14675	5 min.

4. CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES :

Aspect :	Liquide épais limpide vert
Parfum :	Huile Essentielle de Menthe
pH :	2,60 +/- 0,40
Densité :	1,05 g/cm ³ +/- 0,03
Stockage :	Pour une conservation optimale jusqu'à la DLUO, conserver le produit à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
TP :	TP03 - désinfection des trayons hors usage médicament vétérinaire.
BioCID - Déclaration (biocid-ances.fr) :	N°59225
Détenteur de l'homologation :	Hydrachim, 35370 Le Pertre.
Substance active pure :	Acide L(+) lactique (N°CAS : 79-33-4) à 61,28 g/kg.
Substance active technique :	Acide L(+) lactique (N°CAS : 79-33-4) à 64,17g/kg.

5. CONDITIONNEMENTS :

Disponible en :

- Bidon de 20 kg. Réf. 001227802 – palette de 28 bidons.
- Fût de 60kg. Réf. 001227803 – palette de 6 futs.
- Fût de 200kg. Réf. 001227804 – palette de 2 futs.

Le pictogramme présent sur l'étiquette du produit, indique que l'emballage usagé peut-être éliminé via le service de collecte proposé par les distributeurs partenaires de la filière ADIVALOR (excepté le container).

6. PRÉCAUTIONS D'EMPLOI :

Produit strictement professionnel.

Formule déposée au centre antipoison Européen (PCN). Réf.2278.

N° d'appel d'urgence INRS/ORFILA + 33 (0)1 45 42 59 59.

Fiche de données de sécurité disponible sur le site : www.hydrachim.com

Pour une question de sécurité, ne pas déconditionner le produit de son emballage d'origine et ne pas réutiliser l'emballage vide.

Il est préconisé d'alterner les substances biocides pour l'hygiène en élevage, afin d'empêcher toute résistance bactérienne.

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos meilleures connaissances sur le sujet. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité.

** Produit utilisable en agriculture biologique conforme au règlement (UE) 2018/848 (et ses amendements).*

Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

En cas d'inefficacité, veuillez remonter le problème au détenteur de l'autorisation de mise sur le marché (AMM) : infobiocide@b2f.fr.

N° de révision 14/03/24 (V1)